ABILIS MAINTENANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 40 C RUE DE CHEVREUSE, 78720 CERNAY-LA-VILLE
SIREN 982 761 520 RCS VERSAILLES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-huit octobre,
A 10 heures,

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

La Société GROUPE ABILIS, Société par actions simplifiée au capital de 1 029 100 euros, ayant son siège social 60 rue des Bergères, 91290 ARPAJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 807 897 970 RCS PARIS,
Représentée par la société CCF HOLDING, en sa qualité de Présidente de la société, elle-même représentée par Monsieur Fabien SELLIER,

Associée Unique de la société ABILIS MAINTENANCE,

En présence de la société MAJESCA, Présidente non associée de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination de la société CCF HOLDING en en qualité de Directrice Générale en remplacement de la société ETABLISSEMENTS FABIEN SELLIER en qualité de Directrice générale démissionnaire,
- Nomination de la société A2C en en qualité de Directrice Générale en remplacement de la société ETABLISSEMENTS CHRISTOPHE COMMENGE en qualité de Directrice générale démissionnaire,
- Nomination de la société SC PTD CONCEPT en en qualité de Directrice Générale en remplacement de la société ETABLISSEMENTS DOMINIQUE PATARD en qualité de Directrice générale démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de la société ETABLISSEMENTS FABIEN SELLIER de son mandat de Directrice Générale à compter de ce jour, nomme en qualité de nouvelle Directrice Générale, pour une durée égale à celle du mandat de la Présidente :

La société CCF HOLDING
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 800 euros
Dont le siège social est situé 13, rue Saint Martin – 51400 MOURMELON LE GRAND
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 935 338 194
Représentée par Monsieur Fabien SELLIER, en qualité de Président de la Société.

Conformément aux dispositions des statuts, la société CCF HOLDING disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux dispositions des statuts, la société CCF HOLDING aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Une convention interne précisera la répartition des pouvoirs entre la Présidente et la Directrice Générale, les missions et la rémunération de cette dernière.

Monsieur Fabien SELLIER, au nom de la société CCF HOLDING qu'il représente, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de la société ETABLISSEMENTS CHRISTOPHE COMMENGE de son mandat de Directrice Générale à compter de ce jour, nomme en qualité de nouvelle Directrice Générale, pour une durée égale à celle du mandat de la Présidente :

La société A2C
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Dont le siège social est situé 40 C rue de Chevreuse 78720 CERNAY LA VILLE
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 992 809 152
Représentée par Monsieur Christophe COMMENGE, en qualité de Président de la Société.

Conformément aux dispositions des statuts, la société A2C disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux dispositions des statuts, la société A2C aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Une convention interne précisera la répartition des pouvoirs entre la Présidente et la Directrice Générale, les missions et la rémunération de cette dernière.

Monsieur Christophe COMMENGE, au nom de la société A2C qu'il représente, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

TROISIEME DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de la société ETABLISSEMENTS DOMINIQUE PATARD de son mandat de Directrice Générale à compter de ce jour, nomme en qualité de nouvelle Directrice Générale, pour une durée égale à celle du mandat de la Présidente :

La société PTD CONCEPT
Société civile
Au capital de 764 200 euros
Dont le siège social est situé 1170 route de Luret – 81500 SAINT LIEUX LES LAVAUR
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CASTRES sous le numéro 915 056 378
Représentée par Monsieur Dominique PATARD, en qualité de Gérant de la Société.

Conformément aux dispositions des statuts, la société PTD CONCEPT disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux dispositions des statuts, la société PTD CONCEPT aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Une convention interne précisera la répartition des pouvoirs entre la Présidente et la Directrice Générale, les missions et la rémunération de cette dernière.

Monsieur Dominique PATARD, au nom de la société PTD CONCEPT qu'il représente, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

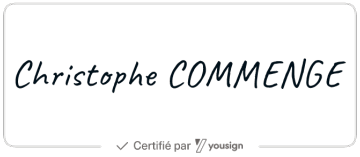
L'Associée Unique
Pour la société GROUPE ABILIS
La société CCF HOLDING
représentée par Monsieur Fabien SELLIER



La société CCF HOLDING
Représentée par Monsieur Fabien SELLIER
« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »



La société A2C
Représentée par Monsieur Christophe COMMENGE
« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »



La société PTD CONCEPT
Représentée par Monsieur Dominique PATARD
« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »

